



École Iona
5000, avenue Iona
Montréal, Québec, H3W 2A2
Téléphone : (514) 736-3535
<https://iona.cssdm.gouv.qc.ca/>

**Procès-Verbal du Conseil d'établissement
Mardi, 26 octobre 2021, 18 h 00
En visioconférence TEAMS**

Membres du CÉ présent.e.s :

- Membres-parents présents : Selma Hamdani, Aurélie Cleret-Buhot, Karine Debergue, Louis Martineau, Anne-Sophie Cormerais
- Membres du personnel de l'école : Bruna Rôti, Anitha Thambipillai, Guttman Mihnea-George Mick
- Membres de la direction : Rouillard Alain
- Absences excusées : Ouïza Takouba, Joël Simard

1. Ouverture de l'assemblée, présence et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 18h10. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Cleret-Buhot propose de rajouter 3 varia :

- Organisation de la première réunion de l'OPP ;
- Alimentation ;
- Organisation lors d'une journée de pluie.

Mme Karine Debergue propose de rajouter un point sur le jeu du Calmar.

Mme Anne-Sophie Cormerais propose de rajouter un varia sur le suivi des enfants lors d'une absence prolongée à l'école.

M Rouillard demande à ce que les points varia soient soumis une semaine avant les prochaines réunions afin de les planifier, s'il y a lieu, à l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 septembre 2021

La direction annonce que l'offre a été déclinée par le centre pédiatrique comme représentant de la communauté.

Il propose également qu'un courriel soit envoyé aux personnes proposées par M Louis Martineau.

Un membre-parent propose que les prochaines dates des réunions soient indiquées sur le site internet. La direction répond que le site a été mis à jour et que les dates y sont déposées.

Mme Aurélie Cleret-Buhot appuie, M. Louis Martineau seconde.

Adopté à l'unanimité

4. Parole au public

Un parent est présent à Parole au public et ne souhaite pas intervenir.

5. Point d'adoption

5.1 Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence



Document déposé. La direction présente le plan de lutte 2021-2022.

Le nombre d'élèves est rectifié à 467.

Il est précisé que l'outil utilisé est un questionnaire sur l'environnement social qui a lieu tous les 3 ans administré auprès des enfants de 4^e à 6^e année. Le plan doit être revu tous les ans.

Un membre-parent déclare que le suivi une fois par semaine est très bien et souhaiterait que cela soit bien appliqué, dans le cadre du protocole. La direction va faire un suivi pour que ce soit le cas.

La présidente rappelle le slogan de l'année dernière « À Iona, il y a un bon climat ».

Elle propose de rajouter le varia du jeu du Calmar ici et qu'il faudrait rajouter un point dans le plan sur ce type de jeu.

La technicienne en service de garde dit qu'un parent est venu la voir comme quoi un enfant lui en avait parlé. Elle a fait un point avec son équipe et ils vont faire du cas par cas.

Le sujet des déguisements d'Halloween est évoqué en précisant que jusqu'à présent tout s'est toujours très bien passé.

La direction précise qu'il sera attentif lors de cette journée à l'attitude et aux dires des enfants. Il souhaite que ce plan soit représenté en juin pour être effectif dès la prochaine rentrée, et non à l'automne.

M. Louis Martineau propose l'adoption du plan de lutte, Mme Anne-Sophie Cormerais appuie.

Adopté à l'unanimité

6. Point d'adoption

6.1 Utilisation du budget de fonctionnement du CÉ

Un membre-parent 1 propose l'option d'offrir le budget au service de garde.

Un membre-parent 2 propose un café avec collations en fin d'année si la situation sanitaire le permet. Un membre du personnel approuve cette dernière proposition car cela permettrait que les parents s'impliquent plus dans la vie de l'école.

Un membre-parent 3 propose que l'OPP participer également à la distribution du café.

Le membre-parent 1 demande un suivi de ce dossier lors de la prochaine rencontre avec des propositions plus précises. La présidente propose que les membres y réfléchissent.

Dossier à suivre

7. Point de discussion

7.1 Sécurité aux abords de l'école : suivi

Document déposé. La direction a discuté avec la personne de la ville. Il a constaté par lui-même que l'aménagement de l'intersection Iona et Circle du côté ouest est mal configuré.

Le seul réaménagement possible est de la rendre perpendiculaire.

La personne de la ville a confirmé que pour le moment le réaménagement n'était pas au programme des travaux de la ville. Signalisation aérienne sera revue et marquage au sol est prévu au printemps. Un agent de la circulation du SPVM doit rencontrer la direction pour améliorer la sécurité des usagers de l'école.

Un membre-parent déclare que tous les matins des voitures sont stationnées dans la rue donc bien faire attention à ne pas décaler le problème à l'entrée principale. Elle propose aussi que la signalisation au sol soit plus grosse. La direction approuve cette idée.

Un membre du personnel demande s'il est possible de faire le marquage au sol en « relief ».



École Iona
5000, avenue Iona
Montréal, Québec, H3W 2A2
Téléphone : (514) 736-3535
<https://iona.cssdm.gouv.qc.ca/>

Un membre-parent propose que de la prévention soit faite pour les enfants seuls et qu'il pourrait peut-être y avoir des points bleus au sol par exemple ainsi qu'un brigadier soit présent dans les zones sensibles.

Un membre-parent ajoute qu'il serait intéressant que le trottibus soit mis en place. La direction propose que l'OPP s'en occupe et que la direction soutiendra le projet si besoin (envoi de courriel, contacts, etc).

Un membre-parent dit que des sondages devraient être faits et que des étudiants pourraient peut-être y participer.

Un membre-parent précise qu'il faut vérifier l'âge par rapport à la responsabilité.

Dossier à suivre

8. Point d'informations de la direction

8.1 Surplus/déficit du budget 20-21

Document déposé. La direction présente les surplus et déficits 2020/2021.

8.2 Mesures sanitaires

La direction informe que la vaccination des enfants du primaire devrait avoir lieu avant la semaine de relâche au plus tard.

Aucun cas n'a été déclaré à ce jour.

Les enfants suivent très bien les règles mises en place et ont l'air de bien les vivre. Un membre-parent demande si l'école peut faire de la sensibilisation (idée à préciser s.v.p.). La direction déclare que oui mais sans le côté obligatoire.

Un membre-parent interpelle sur le suivi des enfants lors d'une absence prolongée à l'école afin qu'il y ait quelque chose de précis à mettre en place et qu'une communication soit maintenue avec l'enfant.

Un membre-parent souhaiterait qu'il y ait une organisation mise en place sur la façon de communiquer entre les enseignants et les parents, par exemple Classe Dojo.

Un membre du personnel rajoute qu'on ne peut pas communiquer de la même façon avec les élèves du 1^{er} cycle et ceux du 3^e cycle.

Un membre-parent précise que chaque enfant a une adresse courriel et que juste une photo, une petite vidéo pourrait être appréciée.

Dans le contexte d'absence liée à une situation d'isolement à la maison, la direction demande que si un suivi n'est pas établi, un courriel à l'adresse de l'école doit être envoyé à l'attention de la direction afin de faire un suivi. Il rajoute que l'enseignant peut être contacté par Mozaïk, Teams ou courriel.

Dossier à suivre

8.3 Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ

Un lien a été envoyé par courriel aux membres du CÉ.

La direction précise que pour générer l'attestation, il faut suivre la formation. Il serait souhaitable que celle-ci soit réalisée rapidement.



École Iona
5000, avenue Iona
Montréal, Québec, H3W 2A2
Téléphone : (514) 736-3535
<https://iona.cssdm.gouv.qc.ca/>

9. Tour de table

9.1 Présidence du CÉ

La présidente déclare qu'elle n'a toujours pas accès à l'adresse courriel du CÉ certainement pour un problème de sécurité. Dossier à suivre

Le groupe sur Teams a été créé et la présidente remercie le parent qui s'en est occupé.

9.2 Direction

La journée d'Halloween est prête. La décoration a été faite ainsi que le parcours hanté. Pour les activités parascolaires, elles vont pouvoir être mises en place de mi-novembre à la relâche et peut-être une seconde session après celle-ci. 3 à 4 activités devraient être proposées.

Un don d'habits de neige a été fait pour 30 enfants.

Les rencontres avec les parents vont avoir lieu en virtuel le 15 novembre et certainement le 16.

9.3 Représentation du personnel enseignant

Le spécialiste de musique précise que les activités parascolaires ont déjà commencé pour les 2^e et 3^e cycles pour l'atelier flûte à bec. Tout le monde est très enthousiaste.

9.4 Représentation du personnel professionnel

La représentante des professionnels n'a rien à ajouter de son côté.

À la demande de la direction, elle présente son rôle au sein de l'école.

9.5 Représentation du service de garde

Le sondage pour l'application Hop-hop a été fait. 31 parents ont répondu « non » et 40 « oui ». L'information a été envoyée le 2 novembre pour les inscriptions.

La technicienne en service de garde explique que la journée pédagogique était auparavant organisée par le service de garde mais maintenant cela est fait conjointement avec l'école.

La prochaine journée pédagogique sera une chasse aux trésors.

La présidente demande pourquoi elle a reçu un questionnaire du service de garde. La technicienne répond que c'était pour aider à faire la planification des activités.

10. Varia

10.1 Organisation première réunion OPP

Un membre-parent propose d'envoyer un sondage aux différents membres pour proposer une date de rencontre pour une première réunion afin que la direction soit présente afin d'officialiser l'OPP en permettant de garder un lien avec l'école. La direction précise qu'elle participera à la première rencontre seulement, mais que la communication demeurera entre elle et le parent répondant.



École Iona
5000, avenue Iona
Montréal, Québec, H3W 2A2
Téléphone : (514) 736-3535
<https://iona.cssdm.gouv.qc.ca/>

Le membre-parent propose également de mettre un message dans l'info-parent pour sensibiliser d'autres personnes.

10.1 Jour de pluie

Il a été remarqué que lors des jours de pluie, les enfants sont mis devant un film alors que des jeux avaient été récupérés pour éviter ces moments.

La technicienne répond que les jeux étaient dans les bulles-classe auparavant et donc cela était plus facile à gérer. L'utilisation des gymnases est faite pour le sport et cela est très bruyant autant pour les enfants que pour les adultes lors des jeux libres. Elle confirme que cette situation est problématique.

Un membre-parent demande si des parents bénévoles ne pourrait pas intervenir au niveau du service de garde pour le temps du midi lors de ces journées. La situation sanitaire ne le permet pas.

10.2 Alimentation

Certains parents s'interrogent sur l'utilisation de bonbons ou autres aliments utilisés en récompenses.

La direction et la technicienne en service de garde précisent qu'ils ne peuvent pas intervenir sur la composition d'une boîte à lunch ni sur la collation. La direction s'engage à transmettre de l'information aux parents sur ce thème.

11. Levé de l'assemblée

Mme Anne-Sophie Cormerais propose, Mme Aurélie Cleret-Buhot appuie.

Assemblée levée à 20h48